



« Formation de Maquillage Permanent des sourcils »

Mis à jour le 06 juillet 2023

PUBLIC : La formation est ouverte aux débutants et aux personnes ayant déjà suivi une formation initiale en Microblading et/ou Maquillage Permanent.

PRÉREQUIS : Aucun prérequis. Cependant, il existe une condition d'admission à la formation qui est la suivante :

Pour participer à la formation, le stagiaire doit avoir suivi une formation d'Hygiène et de Salubrité ou être inscrit à une prochaine session. En effet, chaque personne mettant en œuvre des techniques de tatouage par effraction cutanée en France doit suivre obligatoirement une formation aux conditions d'hygiène et de salubrité. Elle est d'une durée minimale de 21 heures réparties sur 3 jours consécutifs. Cette formation ne peut être délivrée que par un organisme habilité à le dispenser. (Art. R1311-3 du Code de la santé publique ; Arrêté du 12 décembre 2008 (JO 26/12/2008)).

DURÉE : Choix n°1 : 2 jours soit 16h OU choix n°2 : 3 jours soit 24h OU choix n°3 : 6 jours de formation soit 48h

DATES OU PÉRIODE : A définir

HORAIRES : De 9h30 à 13h et de 14h à 18h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1
- Maximum : 4

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret : 89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscription à réaliser au plus tard 14 jours avant le démarrage de la formation.

LIEU : Nice

Pour les personnes en situation de handicap nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06.31.35.02.32.

FORMATEUR : MME Johanna PONTAL SANCHEZ

TARIF : (Kit professionnel non compris) Choix n°1 : 1500, 00€ net de TVA OU choix n°2 : 2250, 00€ net de TVA ou choix n°3 : 3500, 00€ net de TVA
(« Exonération de TVA au titre de l'article 261-4-4a du CGI »)

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Énumérer les contre-indications.
- Énumérer les recommandations post prestation.
- Identifier les matériels et consommables adéquats pour effectuer un maquillage permanent des sourcils.
- Définir un diagnostic (mesure, dessin, colorimétrie).
- Reproduire le protocole d'hygiène.

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret : 89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA



- Reproduire la procédure pré-pigmentation des sourcils.
- Reproduire le protocole de la pigmentation des sourcils.

CONTENU

CHOIX N°1 et CHOIX N°2 :

JOUR 1 – 9H30 - 18H30

- 9h-9h15 : Accueil
- 9h15-9h30 : Évaluation sous forme de questions/réponses et d'exercices pratiques sur papier.
- 9h30-9h40 : Introduction et présentation.
- 9h40-12h : Théorie :
 - Hygiène
 - Précautions et contre-indications à la pratique du maquillage permanent
 - Morphologie et les différents types peaux
 - Colorimétrie et les pigments Phibrows
 - Les différents types d'aiguilles et les dermographe
 - Soins post traitement
 - Retouche
- 12h-13h : Analyse des problèmes pouvant être rencontrés pendant le traitement. Comment y remédier ? Quelles sont les causes et les conséquences ?
- 13h00-14h00 : Pause déjeuner.

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret :
89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA



- 14h-15h : Pratique sur papier. Dessiner la ligne idéale de sourcils en appliquant la théorie.
- 15h-17h30 : Pratique sur peau artificielle en latex : les différentes étapes de la technique d'ombre à la machine du maquillage permanent.
- 17h30-18h00 : Questions/Réponses.

JOUR 2 – 9H30-18H30

- 9h-9h30 : Accueil
- 9h30 – 10h : Préparation du poste de travail avec le rappel des règles d'hygiène à respecter.
- 10h-13h : Accueil du 1^{er} modèle et pratique du stagiaire sur le modèle. L'application des acquis de la vielle est démontrée sur un modèle.
- 13h-14h : Pause déjeuner.
- 14h-14h30 : Préparation du poste de travail en respectant les règles d'hygiène - 14h30 – 17h30 : Pratique du stagiaire sur un 2^{ème} modèle.
- 17h30-18h : Questions/Réponses.

JOUR 3 – 9H30-18H30

- 9h-9h30 : Accueil
- 9h30 – 10h : Préparation du poste de travail avec le rappel des règles d'hygiène à respecter.
- 10h-13h : Accueil du 3^{ème} modèle et pratique du stagiaire sur le modèle.
- 13h-14h : Pause déjeuner.

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret :
89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA



- 14h-14h30 : Préparation du poste de travail en respectant les règles d'hygiène - 14h30 – 17h : Pratique du stagiaire sur un 4^{ème} modèle.
- 17h-17h30 : Questions/Réponses.
- 17h30-18h : Évaluation sous forme de questions/réponses et d'exercices pratiques sur papier.
- 18h : Remise des attestations de participation à chaque stagiaire, photos individuelles et de groupe.

CHOIX N°3 : DÉBUTANT

JOUR 1 – 9H30 - 18H 30

- 9h-9h15 : Accueil
- 9h15-9h30 : Évaluation sous forme de questions/réponses et d'exercices pratiques sur papier.
- 9h30-9h40 : Introduction et présentation.
- 9h40-12h : Théorie :
 - Hygiène
 - Précautions et contre-indications à la pratique du maquillage permanent
 - Morphologie et les différents types peaux
 - Colorimétrie et les pigments Phibrows
 - Les différents types d'aiguilles et les dermographe
 - Soins post traitement
 - Retouche
- 12h-13h : Analyse des problèmes pouvant être rencontrés pendant le traitement. Comment y remédier ? Quelles sont les causes et les conséquences ?

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret :
89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA



- 13h00-14h00 : Pause déjeuner.
- 14h-15h : Pratique sur papier. Dessiner la ligne idéale de sourcils en appliquant la théorie.
- 15h-17h30 : Restructuration des Sourcils sur modèles : Dessiner la forme des sourcils et épilation au fil.
- 17h30-18h00 : Questions/Réponses.

JOUR2 – 9H30 – 18H30

- 9h-9h30 : Accueil
- 9h30 – 12h : Colorimétrie et correction d'une ancienne pigmentation. Créer ses propres teintures de pigment.
- 12h – 13h : La retouche
- 13h-14h : Pause déjeuner.
- 14h-17h30 : Pratique sur peau artificielle en latex : les différentes étapes de la technique d'ombre à la machine du maquillage permanent.
- 17h30-18h : Questions/Réponses.

JOUR 3 À 6 – 9H30 – 18 H30

- 9h-9h30 : Accueil

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

**Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret :
89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA**



- 9h30 – 10h : Préparation du poste de travail avec le rappel des règles d'hygiène à respecter.
- 10h-13h : Accueil du modèle et pratique du stagiaire sur le modèle.
- 13h-14h : Pause déjeuner.
- 14h-14h30 : Préparation du poste de travail en respectant les règles d'hygiène - 14h30 – 17h : Pratique du stagiaire sur un autre modèle.
- 17h-17h30 : Questions/Réponses.
- 17h30-18h : Évaluation sous forme de questions/réponses et d'exercices pratiques sur papier (5^{ème} jour).
- 18h : Remise des attestations de participation à chaque stagiaire, photos individuelles et de groupe. (5^{ème} jour).

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret : 89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA



- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire • Support de cours au format papier remis à chaque stagiaire.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

SASU JS ACADEMIE 29 AV DES BAUMETTES 06000 NICE

Tél. : +33 6 31 35 02 32 – jsa.formations@gmail.com – www.jsacademie.com N° Siret : 89005933000013 – N° de déclaration d'activité 93060903606 auprès du préfet de la région PACA